

# Maestro Culinaire

## DIRECTIVES CONCERNANT L'ENTRÉE DE NOURRITURE ET DE BOISSON NON ALCOOLISÉE DURANT LES EXPOSITIONS

Maestro culinaire est le partenaire exclusif au Centre des congrès de Québec pour tous les services alimentaires et de boisson.

**Maestro culinaire est le seul à pouvoir détenir ou servir des produits alcoolisés à l'intérieur du Centre. Tout alcool provenant de l'extérieur, même à des fins personnelles, est formellement interdit.**

Si vous souhaitez distribuer des échantillons alimentaires dans votre stand, vous devez obligatoirement obtenir l'autorisation préalable de la part de Maestro culinaire.

À titre indicatif, la distribution gratuite de nourriture doit être en format échantillon seulement. **La vente d'échantillons ou distribution d'échantillons d'alcool sont interdites en tout temps.**

La quantité considérée comme échantillon est de 60 ml ou 2 onces pour les liquides et de 28 grammes ou 1 once pour les solides (l'équivalent d'une bouchée).

Au-delà des 60 ml (2 onces) d'eau ou de jus qui sont distribuées aux visiteurs, le promoteur ou l'exposant est tenu de payer 1,50\$ l'unité, plus des frais d'administration de 16 % et les taxes applicables.

Toute distribution doit faire l'objet d'une demande écrite à Maestro culinaire au moins 10 jours avant la tenue de l'évènement pour fin d'autorisation.

Partenaire alimentaire exclusif  
Centre des congrès de Québec

900, boul. René-Lévesque Est, Bureau 210  
Québec (Québec) G1R 2B5

Tél. : 418 649-7711 — Téléc. : 418 649-5202

# Maestro Culinaire

## FOOD AND NON ALCOHOLIC BEVERAGE GUIDELINES DURING EXHIBITIONS

Maestro culinaire is the exclusive partner at the Quebec City Convention Center for food and beverage services.

**Maestro culinaire is the only one that can possess or serve alcoholic beverages inside the Center. Any alcohol from outside, even for personal use, is formally prohibited.**

If you wish to distribute food samples at your stand, you must obtain prior authorization from Maestro culinaire.

Free food distribution must be in sample size only. **The sale of samples and distribution of alcoholic beverage samples is prohibited at all times.**

An acceptable sample is considered to be a 60 ml (or 2 ounces) serving for liquids and a 28 grams (or 1 ounce) portion for solids (the equivalent of a bite).

Beyond the 60 ml (2 ounces) of water or juice distributed to visitors, the promoter or exhibitor is required to pay \$ 1.50 per unit, plus an administration fee of 16% and applicable taxes.

Any distribution of food and beverage must be subject to a written request at least 10 days before the event for approval by Maestro culinaire.

Exclusive food and beverage partner  
**Québec City Convention Centre**

900, boul. René-Lévesque Est, Suite 210  
Québec (Québec) G1R 2B5

Tel. : 418 649-7711 — Fax. : 418 649-5202 —